

Avis à la clientèle

# Services bancaires aux entreprises

---

> **Ajustements à nos frais bancaires**

En vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019

À la Banque Nationale, vous accompagner vers les solutions adaptées à vos besoins et vous informer de tout changement est une priorité. Le présent avis vous permettra de connaître les modifications apportées à nos frais.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions sur ces ajustements ou pour tout autre besoin spécifique.

—

Le 1<sup>er</sup> mai 2019, des modifications relatives à nos frais bancaires entreront en vigueur.

Vous trouverez ci-après le détail de ces modifications.

Notez qu'il est possible que certains frais que nous avons ajustés ne représentent pas de frais additionnels pour vous en raison de vos habitudes bancaires.

Le *Guide de tarification – Solutions bancaires aux entreprises* sera mis à jour pour refléter ces modifications. Dès le 1<sup>er</sup> mai 2019, une nouvelle version du guide sera disponible en succursale et à **[bnc.ca/entreprises-comptes](http://bnc.ca/entreprises-comptes)**, en bas de la page sous la section « Liens utiles ».

# Frais de base

## Modifications relatives à l'utilisation de la Carte-Client Entreprise

- > Frais pour opérations effectuées à l'aide des réseaux de guichets automatiques autres que ceux de la Banque Nationale (excluant les frais d'avances de fonds faites à l'aide de la carte Mastercard<sup>MD</sup>)

Guichets automatiques	Jusqu'au 30 avril 2019	À compter du 1 <sup>er</sup> mai 2019
<i>Interac</i> <sup>MD</sup>	1,50 \$/ transaction	2,00 \$/ transaction
<i>Cirrus</i> <sup>MD</sup>	4,00 \$/ transaction	5,00 \$/ transaction

### Localisez facilement nos guichets

Rendez-vous à [bnc.ca/trouvez-nous](http://bnc.ca/trouvez-nous) pour identifier la succursale ou le guichet Banque Nationale le plus proche de vous.

# Chèque, effet et instrument de paiement

## Modifications relatives aux traites bancaires

Traites bancaires <sup>1</sup>	Jusqu'au 30 avril 2019	À compter du 1 <sup>er</sup> mai 2019
Préparation de traites en \$ CA	7,50 \$ CA	9,00 \$ CA
Préparation de traites en \$ US de 5 000 \$ et moins	7,75 \$ US	9,00 \$ US
Préparation de traites en devises étrangères de 5 000 \$ et moins	7,75 \$ CA	9,00 \$ CA

### Privilégiez les virements

Utilisez le Virement *Interac*<sup>MD</sup>, le virement autres fournisseurs ou encore le transfert de fonds électronique, lorsque possible. Ces solutions peuvent vous permettre d'économiser.

# Autres services

## Modifications relatives aux coffrets de sûreté<sup>2</sup>

Frais annuels	Jusqu'au 30 avril 2019	À compter du 1 <sup>er</sup> mai 2019
1 ½ po x 5 po x 24 po	45,00 \$	55,00 \$
2 ½ po x 5 po x 24 po	60,00 \$	75,00 \$
3 ¼ po x 5 po x 24 po	60,00 \$	75,00 \$
2 ½ po x 10 ¾ po x 24 po	95,00 \$	110,00 \$
5 po x 5 po x 24 po	95,00 \$	110,00 \$
5 po x 10 ¾ po x 24 po	175,00 \$	190,00 \$
5 po x 15 po x 24 po	200,00 \$	215,00 \$
10 po x 10 ¾ po x 24 po	265,00 \$	280,00 \$

### Utilisez le format nécessaire

Évaluez vos besoins annuels pour votre coffret de sûreté et choisissez la dimension la plus appropriée.

❖ Pour plus de détails sur l'ensemble de nos frais bancaires actuels, consultez notre *Guide de tarification des Services bancaires aux entreprises*, disponible en succursale et en ligne à [bnc.ca/entreprises-comptes](https://bnc.ca/entreprises-comptes), en bas de la page sous la section « Liens utiles ».

514 394-4494 (région de Montréal)

1 844 394-4494 (sans frais)

[bnc.ca/entreprises](https://bnc.ca/entreprises)

- 1 Sous réserve de respecter les exigences et normes de la Banque Nationale. Les frais de retrait au comptoir s'ajoutent, le cas échéant, ainsi que les frais du correspondant.
- 2 Taxes en sus. Des coffrets de sûreté d'une autre dimension dont les frais ne sont pas indiqués ci-dessus peuvent être disponibles à votre succursale. Les frais annuels couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et ils sont perçus au courant des 15 premiers jours de janvier.

<sup>MD</sup> MASTERCARD et CIRRUS sont des marques déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

<sup>MD</sup> INTERAC et VIREMENT INTERAC sont des marques déposées d'Interac inc. Utilisées sous licence.

© 2019 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.



31439-001 (2019/02)